

**CONSULTATION ÉCRITE
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
2572-2580, RUE DU CENTRE**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

Lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **14 septembre 2020 à 19 h**, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant l'immeuble situé au **2572-2580, rue du Centre** et portant sur le projet suivant :

Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'utilisation de briques dont l'épaisseur est inférieure à 80 mm pour l'immeuble situé au 2572-2580, rue du Centre (lot PC-41686 du cadastre du Québec), en dérogation à l'article 90.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280)

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autre que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pour une période de 15 jours suivant la publication de l'avis;

Toutes demandes de renseignements ou de commentaires au sujet de cette demande de dérogation mineure doivent être soumis, d'ici le **12 septembre 2020**, par courriel à l'adresse greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca ou par lettre à l'attention du Secrétaire d'arrondissement au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H4C 2K4;

Les demandes de renseignements ou les commentaires transmis par courrier doivent être obligatoirement reçus à l'adresse mentionnée au plus tard le **12 septembre 2020** pour être considérés, et ce, indépendamment des délais postaux;

Tous les commentaires reçus dans le cadre de la consultation écrite seront lus publiquement tel que formulé durant la période prévue à cet effet à l'ordre du jour.

Montréal, le 28 août 2020

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude